

Les étapes de l'acquisition du schéma corporel

ÉTAPES DE L'ACQUISITION DU SCHÉMA CORPOREL	
Naissance	L'enfant n'est pas conscient de ce qui l'entoure.
2 mois	Il commence à distinguer son corps de l'environnement, reconnaît les gens et les objets familiers, même à distance.
6 mois	Il distingue son corps des autres objets.
Entre 6 et 8 mois	Il découvre que l'autre dans le miroir est une image et non un être réel.
8 mois	Il comprend que sa mère et lui sont deux êtres distincts.
12 mois	Il comprend que l'image du miroir est celle de son propre corps.
18 mois	Il prend conscience de l'unité de son corps ; il maîtrise le « je ».
Entre 18 mois et 2 ans	Il reconnaît les organes sur autrui, puis sur son corps et commence à les nommer.
3 ans	Il est capable de dessiner un corps simplifié (le « bonhomme têtard »).